

CLUB MÉTIERS DÉCONSTRUCTION – DÉCHETS DU BTP

**MARDI 24 NOVEMBRE 2020
9H30-12H00
EN VISIOCONFÉRENCE**

ORDRE DU JOUR

► **INTRODUCTION DU CLUB MÉTIERS DÉCONSTRUCTION**

Cyrille BLARD, Chef de projet industrialisation des produits de dépose, SNCF Réseau

► **ACTUALITÉS**

Clotilde CHAMPETIER, Chef de projet Économie Circulaire, ORÉE

Blandine RENAULT, Chargée de mission Économie Circulaire, ORÉE

► **PRÉSENTATION**

« **Guide de bonnes pratiques pour la réalisation du diagnostic produits/matériaux/déchets avant démolition/réhabilitation significative de bâtiments** », Océane LE GENDRE, Chargée de projet DEEE Bâtiment, Ecosystem

► **TEMPS DE TRAVAIL COLLABORATIF POUR CONSTRUIRE LE PROGRAMME 2021**

- **Les formats**, Clotilde CHAMPETIER, Chef de projet Économie Circulaire, ORÉE
- **Les thématiques**, Cyrille BLARD, Chef de projet industrialisation des produits de dépose, SNCF Réseau

ACTUALITÉS

- ▶ **SALON POLLUTEC ONLINE : « DÉCHETS DE CHANTIERS – OÙ EN EST-ON ? » LE 02/12/2020 (11H-11H45)**
- ▶ **RÉSULTATS DU CONCOURS DES BÂTIMENTS RÉSILIENTS, ORGANISÉS PAR LA MISSION RISQUES NATURELS, L'AGENCE QUALITÉ CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION 21**

Sept bâtiments exemplaires mis en lumière, à même de faire face aux événements naturels et climatiques.
- ▶ **ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE DANS LA LIGNÉE DES DÉCRETS D'APPLICATION DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉNERGIE CIRCULAIRE**

LES GRANDES ÉVOLUTIONS DE LA LOI



Redéfinition du diagnostic produits matériaux et déchets



Création d'une REP bâtiment



Renforcer les informations contenues dans le devis pour travaux



Favoriser le réemploi des matériaux

Obligation pour les maîtres d'ouvrage **de réaliser le DPMD** (ancien diagnostic déchets) et **élargissement des chantiers concernés** : en plus des démolitions, les réhabilitations significatives du bâtiment

Dès le 1er janvier 2022, obligation pour les fabricants de **prendre en charge la fin de vie des déchets**, en versant une contribution à un éco-organisme. Les entreprises, qui réalisent une collecte séparée sur chantier, pourront déposer gratuitement leurs déchets dans des points de reprise financés par l'éco-organisme.

Pour les travaux de construction, rénovation, démolition et de jardinage, les devis devront mentionner **les modalités d'enlèvement et de gestion des déchets générés** ainsi que **les coûts associés**.

Si un tri est effectué par un opérateur qui a la faculté de contrôler ce qui peuvent être remployés, **les matériaux ne prennent pas le statut de déchet**

Les collectivités peuvent faire des partenariats avec les déchetteries pour **créer des zones de réemploi à destination des acteurs de l'ESS**



L'exemplarité de la commande publique



Gestion des déchets et obligation de tri à la source



Promouvoir une utilisation efficace, économe et durable de la ressources en eau

Les acheteurs publics devront avoir recours, sauf exception, à des constructions temporaires ayant fait l'objet d'un **reconditionnement** pour réemploi

Obligation des maîtres d'ouvrage de **recourir aux matériaux de réemploi ou issus de ressources renouvelables**

Possibilité de **cession gratuite des constructions temporaires et démontables** aux structures de l'ESS

Transposition de la Directive 2008/98/CE Déchets qui qui impose un tri à la source de 6 flux de déchets : **le bois, les fractions minérales, le métal, le verre, le plastique et le plâtre**

En cas de non-respect de l'obligation par l'entreprise condamnée : jusqu'à **75 000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement**

Précision des usages et des bâtiments pour lesquels les **eaux usées traitées peuvent être réutilisées** et les **eaux de pluie utilisées de manière compatible avec le bon état écologique des eaux**

Précision des modalités de **limitation de consommation d'eau potable** pour la construction neuve

PRÉSENTATION DU « GUIDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC PRODUITS/MATÉRIAUX/DÉCHETS AVANT DÉMOLITION/RÉHABILITATION SIGNIFICATIVE DE BÂTIMENTS »

Océane LE GENDRE

Chargée de projet DEEE Bâtiment, Ecosystem

DÉMOCLÈS,

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE AU SERVICE

DES ACTEURS POUR UNE GESTION DURABLE

DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

ORÉE, Club Métiers Déconstruction
24 novembre 2020



DÉMOCLÈS en 3 questions

● Qu'est ce que c'est ?

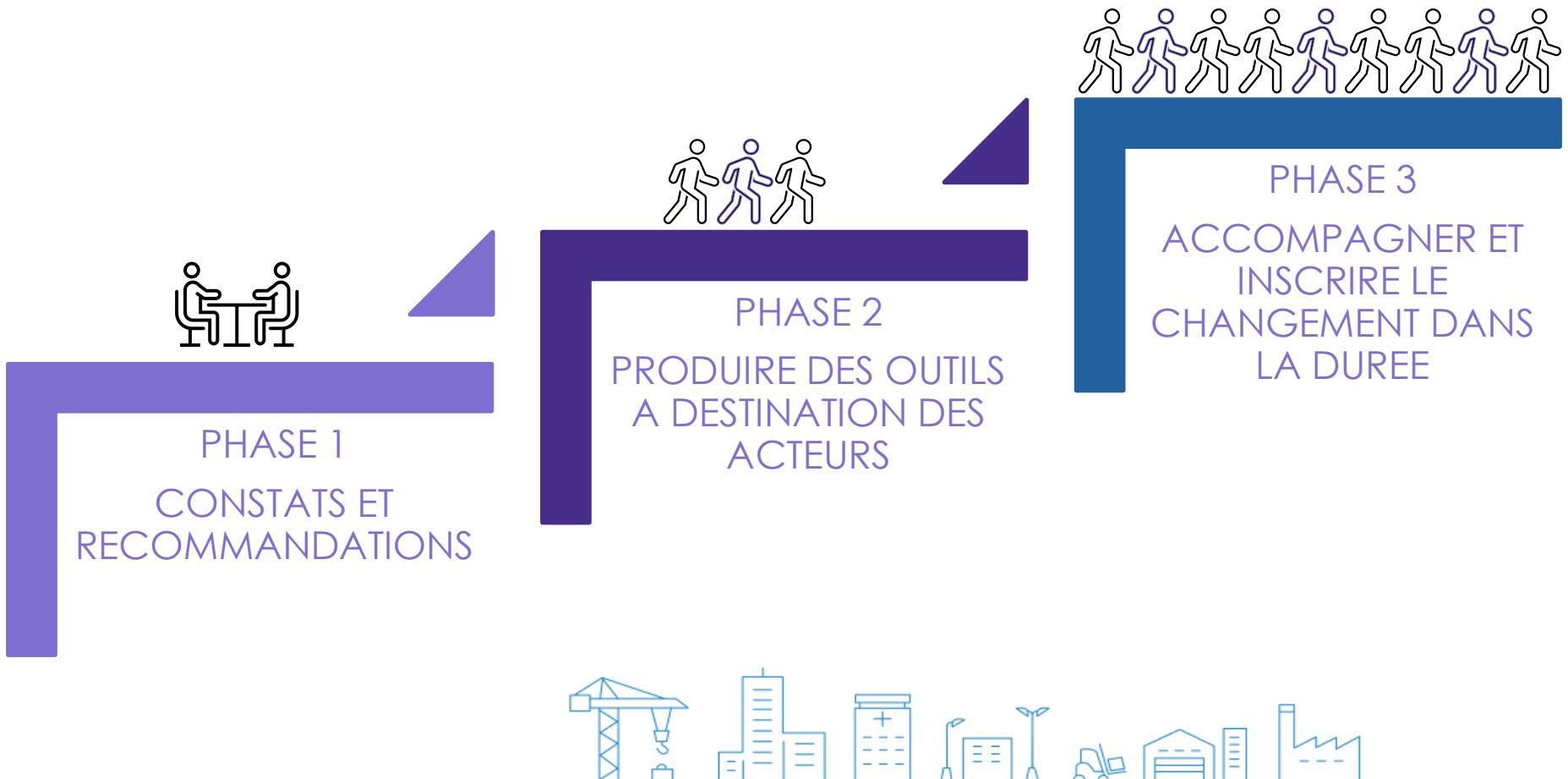
- Une plateforme collaborative qui fédère les acteurs de la démolition et de la réhabilitation du bâtiment, lancée fin 2014 et co-financée par **ecosystem** et l'ADEME

● Quelle ambition ?

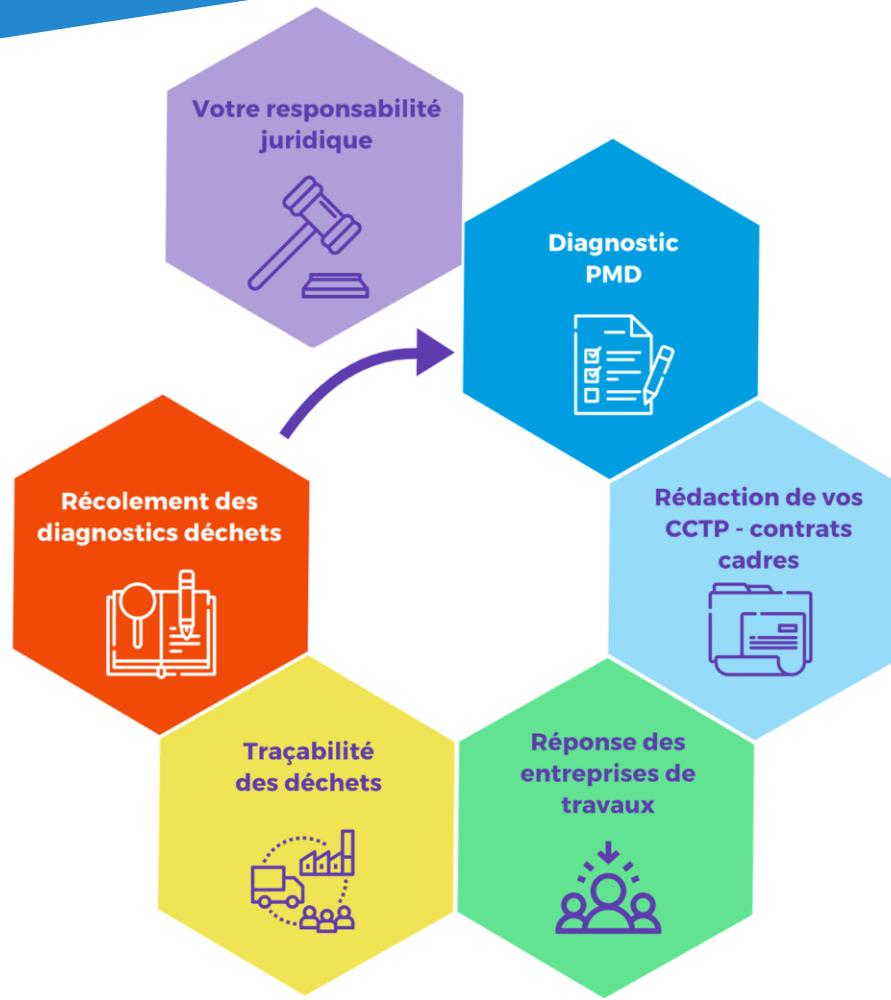
- Aller vers une économie circulaire des déchets issus de chantiers de démolition et de réhabilitation du bâtiment et notamment les déchets du second œuvre



DÉMOCLÈS : des constats au changement des pratiques !



Phase 1 : constats et recommandations



Mise en place d'outils à destination des acteurs

Des maîtres d'ouvrage mal informés

Étude sur la responsabilité de la MOA en matière de déchets



Le MOA doit exprimer ses attentes en matière de gestion des déchets

Guide d'accompagnement de la MOA et de la MOE : Intégration des prescriptions «Déchets»



Une dépose sélective et des filières de valorisation opérationnelles mais peu connues

Guide d'information sur les filières de valorisation des déchets du 2nd œuvre



Une mauvaise perception du diagnostic PMD, une diversité de pratiques et un manque de vocabulaire commun

Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs



Focus sur le diagnostic produits-matériaux-déchets



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

Rappel des travaux

2017-2018 1^{er} GT « Diagnostic »

Rédaction de la fiche métier du diagnostiqueur déchets

Validation des principes du CDC pour la réalisation du guide de bonnes pratiques

2019

Rédaction du CDC et recrutement du groupement de BE

Travaux de la FREC (mesures 33 & 34)

Mise en veille du GT Diagnostic déchets

2019-2020 GT « Diagnostic »

Élaboration de la boîte à outils du diagnostiqueur



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

Rappel des travaux

- ⌚ Élaboration du guide de bonnes pratiques selon le cahier des charges suivant
 - *Des recommandations sur le rôle du diagnostiqueur et articulation entre l'ensemble des acteurs de la chaîne et selon les différentes phases du chantier*
 - *Lexique/vocabulaire, définitions harmonisées entre les différents acteurs et ratios de production de déchets*
 - *Retours d'expérience*
 - *Grille diagnostic déchets*
 - *Liste de sources d'information*
 - *Auto-évaluation*
- ⌚ 3 réunions du GT « Diagnostic déchets »
- ⌚ Relecture et validation finale du GT « Diagnostic déchets » du 23 mars au 3 avril (17 relectures détaillées de l'ensemble des documents)
- ⌚ Relecture et validation finale du COPIL du 19 mai au 12 juin
- ⌚ 40 participants représentatifs des acteurs : MOA/MOE, diagnostiqueurs déchets, entreprises de travaux



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

Les outils : le guide de bonnes pratiques



PARTIE I : LE DIAGNOSTIC PMD, SOCLE DU DÉPLOIEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE BÂTIMENT



PARTIE II : LES DIFFÉRENTES PHASES D'UN CHANTIER : RÔLE ET ARTICULATION ENTRE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE, LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET LES ENTREPRISES AUTOUR DE L'UTILISATION DU DIAGNOSTIC PMD



PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PMD EN QUATRE ÉTAPES



PARTIE IV : LES OUTILS PRATIQUES DU DIAGNOSTIQUEUR

ANNEXES



<https://democles.org/diagnostic-dechets/>

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

**POUR LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC
PRODUITS/MATÉRIAUX/DÉCHETS
AVANT DÉMOLITION/RÉHABILITATION
SIGNIFICATIVE DE BÂTIMENTS**



Partie I : les enjeux de l'économie circulaire dans le bâtiment

- **Des enjeux chiffrés**
 - 46 Mt/an de déchets
 - Des déchets inertes globalement bien valorisés (75%) ...
 - ... Mais des déchets non dangereux valorisés à moins de 50%
- **Des enjeux réglementaires : la loi AGEC du 10 février 2020 vient renforcer les exigences relatives au diagnostic déchets**
 - On parle désormais de **diagnostic Produits-Matériaux-Déchets**
 - Élargissement du **périmètre aux opérations de réhabilitation significative**
 - Le diagnostic doit fournir les **informations nécessaires relatives aux produits, matériaux et déchets en vue, en priorité, de leur réemploi** et préconiser les analyses complémentaires permettant de s'assurer du caractère réutilisable de ces produits et matériaux
 - En complément du formulaire de récolelement, les **informations contenues dans le diagnostic sont également transmises à un organisme désigné par l'autorité administrative**. De plus, le diagnostiqueur **devra proposer des orientations visant à assurer la traçabilité** de ces produits, matériaux et déchets.





Partie I : formation et compétences du diagnostiqueur PMD

Le diagnostiqueur a pour mission de :

- **Procéder à l'identification, la localisation, la caractérisation, et la quantification exhaustive de tous les matériaux et équipements présents dans le bâtiment à déconstruire / réhabiliter.** Pour ce faire, il doit :
 - Procéder à des visites du bâtiment
 - Faire des recherches documentaires sur l'historique du bâtiment
 - Procéder à des sondages pour identification des matériaux et préconiser à la MOA, si nécessaire, la réalisation d'analyses complémentaires pour affiner leur caractérisation
- **Faire des préconisations en matière de prévention et gestion des déchets sur les différents flux que va générer le chantier.** Ces préconisations devront respecter la hiérarchie des modes de traitement et être accompagnées de recommandation en matière de dépose et d'entreposage
- **Identifier des potentiels de réemploi/réutilisation** et proposer des fourchettes de taux de recyclage/valorisation par type de déchets en précisant les conditions techniques pour les atteindre
- Sur demande du maître d'ouvrage il pourra également :
 - Proposer une évaluation économique liée à la prise en charge des ressources et des déchets
 - Accompagner la définition du projet réalisé par la maîtrise d'œuvre et réaliser le récolelement et le bilan de la gestion susvisée à la fin du chantier





Partie I : formation et compétences du diagnostiqueur PMD

Pour mener à bien sa mission, le diagnostiqueur doit disposer d'une expertise en matière de :

- Recensement des documents techniques du bâtiment et de leur analyse
- Évaluation qualitative et quantitative des ressources et déchets (techniques de métré, appréciation visuelle de l'état des matériaux)
- Méthodes de caractérisation des ressources et déchets (techniques de prélèvement et d'analyse)
- Logistique d'évacuation des déchets
- Définition des potentiels de réemploi, réutilisation, recyclage et valorisation des déchets
- Documents de planification, suivi et traçabilité des ressources et déchets (Certificat de cession [vente, donation, etc.], SOGED, BSD, RCD, CAP, Cerfa n° 14498*0...)





Partie I : la place du réemploi dans le diagnostic PMD

- Le réemploi est défini réglementairement comme « **toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus** »
- Le **diagnostic PMD** est la première étape d'un projet de réemploi, qui peut donner l'impulsion et interpeller la maîtrise d'ouvrage sur l'opportunité d'aller plus loin dans l'utilisation de la ressource
- Le **diagnostic ressources** quant à lui est assimilable à une étude d'opportunité qui va permettre à la MOA de réemployer des produits, matériaux et équipements soit directement sur le site dans le cas d'une réhabilitation, soit en les mettant à la disposition de tiers



Comment et quand utiliser le diagnostic PMD ?



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

Les outils : le guide de bonnes pratiques



Partie II : les différentes phases d'un chantier : rôle et articulation entre la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises autour de l'utilisation du diagnostic PMD





Partie II : les différentes phases d'un chantier

1. **Réalisation du diagnostic PMD** commandité par la MOA et après les diagnostics plomb et amiante afin de produire des résultats pertinents
2. **Avant-projet (AVP)**
 1. Prise de connaissance du diagnostic PMD par la MOE et échanges éventuels avec le diagnostiqueur
 2. Prise de décision sur la réalisation d'un diagnostic ressources complémentaire au diagnostic PMD
 3. Exploitation des résultats du diagnostic par l'ensemble des intervenants (MOA, MOE, diagnostiqueur)
3. **PRO DCE** : élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises qui contiendra plusieurs pièces dont le diagnostic PMD
4. **ACT (Assistance aux Contrats de Travaux)** : consultation des entreprises
 1. Visite du chantier par les entreprises en présence si possible du diagnostiqueur PMD afin que celui-ci réponde à leurs questions
 2. Analyse des offres par le MOE qui pourra comparer les propositions avec les recommandations du diagnostic PMD
 3. Sélection de l'entreprise par le MOA sur recommandation du MOE





Partie II : les différentes phases d'un chantier

5. Préparation du chantier

5. *Le MOE et l'entreprise s'accordent sur le déroulé du chantier et la restitution des informations attendues*
6. *Nombreux échanges avec tous les intervenants et réunions de chantier*
6. **Suivi du chantier**, si le diagnostiqueur a également la mission d'AMO Déchets, il participe au suivi du chantier et doit notamment alerter le MOE en cas d'écart entre les procédés de curage et de collecte des déchets observés et ceux convenus, si certains flux de déchets n'apparaissent pas (ex : DEEE) ou augmentent trop par rapport au diagnostic
7. **Fin du chantier** : remplissage du formulaire de récolelement (CERFA 14498*01) et analyse des écarts éventuels entre le diagnostic PMD et la réalité



Comment réaliser le diagnostic PMD ?





Partie III : le diagnostic PMD en quatre étapes



Étape 1 : la pré-visite

La pré-visite va permettre à la MOA et au diagnostiqueur de

- S'accorder sur la traduction opérationnelle des exigences exprimées dans le cahier des charges
- Au diagnostiqueur d'établir son offre
- Garantir le cadre d'une intervention en sécurité

Cette étape doit être faite avant remise de l'offre du diagnostiqueur.

Étape 2 : l'étude documentaire

L'étude documentaire permet au diagnostiqueur de **préparer le travail de caractérisation et de quantification des déchets**. Les documents facilitent l'intervention et garantissent une meilleure quantification des matériaux et équipements.

Étape 3 : l'étude sur site

La caractérisation et la quantification précises des gisements complètent l'étude documentaire préliminaire. Cette étape doit permettre de

- Prendre la décision de commander un diagnostic ressources ou non dans un second temps
- Proposer des recommandations pour la dépose sélective des éléments selon la hiérarchie des modes de traitement des déchets

Étape 4 : l'élaboration du dossier

Un rapport de qualité permettra à la MOA de

- Fixer des exigences précises concernant la prévention et les objectifs de valorisation des déchets
- Enrichir les solutions proposées par la MOE
- Renseigner le formulaire de récolelement (CERFA 14498*01)
- S'assurer que tous les acteurs utilisent un langage commun





Partie IV : les outils pratiques du diagnostiqueur

1. Fiches équipements et matériaux
2. Le diagnostiqueur en action : 10 vidéos tutoriel
3. La grille d'inventaire du diagnostiqueur
4. La check-list du diagnostiqueur



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

- ➊ Une **grille d'inventaire du diagnostiqueur** propose une nomenclature harmonisée des matériaux et équipements du bâtiment en 7 grandes familles
 - *Structure*
 - *Second œuvre*
 - *Réseaux*
 - *Aménagement extérieur*
 - *DEEE (Déchets d'Equipements Electriques Electroniques)*
 - *DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement)*
 - *Autres déchets résiduels divers issus de l'occupation du bâtiment*
- ➋ Cette grille comprend un mode d'emploi et des modèles de tableaux de restitution

La grille n'a pas vocation à devenir un référentiel unique mais être une source d'inspiration pour les diagnostiqueurs



Référence	Désignation	Unité (ml, m ² , m ³ , U, ens)	QUANTITÉ	DESCRIPTION			GESTION RÉEMPLOI			GESTION DES FILIÈRES	
				Non décrit ici	Constitution	Matériaux	Etat sanitaire des matériaux	Potentiel de réemploi	Modalités de dépose	Modalités d'entreposage	Commentaires
	FAMILLE PMD										
	Elément 1										
	Elément 2										

Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

CATÉGORIE
« STRUCTURE »

FENÊTRES

- Porte fenêtre verre SV
- Porte fenêtre verre DV
- Dormant + verre SV
- Dormant + verre DV
- Dormant + ouvrant + verre SV
- Dormant + ouvrant + verre DV
- Ouvrant battant bois + verre SV
- Ouvrant battant bois + verre DV
- Ouvrant battant/oscillo battant + verre SV
- Ouvrant battant / oscillo battant +verre DV

- Ouvrant coulissant + verre SV
- Ouvrant coulissant + verre DV
- Fenêtre de toit SV
- Fenêtre de toit DV
- Lanterneau verre
- Lanterneau polycarbonate
- Pavé de verre
- Châssis fer
- Châssis aluminium
- Châssis bois

CATÉGORIE
« SECOND-ŒUVRE »

ISOLANTS

- Polystyrène expansé extérieur sous bardage
- Polystyrène expansé extérieur sous enduit
- Polystyrène expansé toiture terrasse
- Polystyrène expansé toiture avec pente
- Polystyrène expansé sous chape
- Polystyrène expansé en sous-face de plancher
- Polystyrène expansé en entrevois
- Polystyrène expansé en coffrage isolant
- Polystyrène expansé sous dalle sur terre-plein

- Laine de bois
- Composite laine de bois + PSE
- Laine de roche
- Laine de verre
- Laine de verre revêtue d'aluminium
- Mousse polyuréthane
- Isolant biosourcé
- Autres

CATÉGORIE
« DÉCHETS
D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET
ÉLECTRONIQUES

GÉNIE CLIMATIQUE (chauffage, climatisa- tion, ventilation)

- Radiateur électrique
- Ventilo convecteur
- Chaudière
- Climatiseur
- Casette de climatisation
- Aérotherme d'intérieur
- Aérotherme de toiture
- Climatiseur rooftop

- Groupe froid
- Unité de traitement de l'air
- Chauffe-eau électrique et thermodynamique
- Chauffe-eau solaire
- Extracteur d'air
- Centrale de traitement de l'air
- Autres



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

- ➊ **10 tutoriels vidéo** illustrent le diagnostiqueur sur le terrain et donnent quelques conseils pratiques

1. *Etude préliminaire*
2. *Arrivée sur le site*
3. *Huisseries : portes et fenêtres*
4. *DEEE – Luminaires*
5. *Climatisation*
6. *Réseaux*
7. *Cloisons*
8. *Revêtements de sol*
9. *Chauffage*
10. *Enveloppe et bardage*



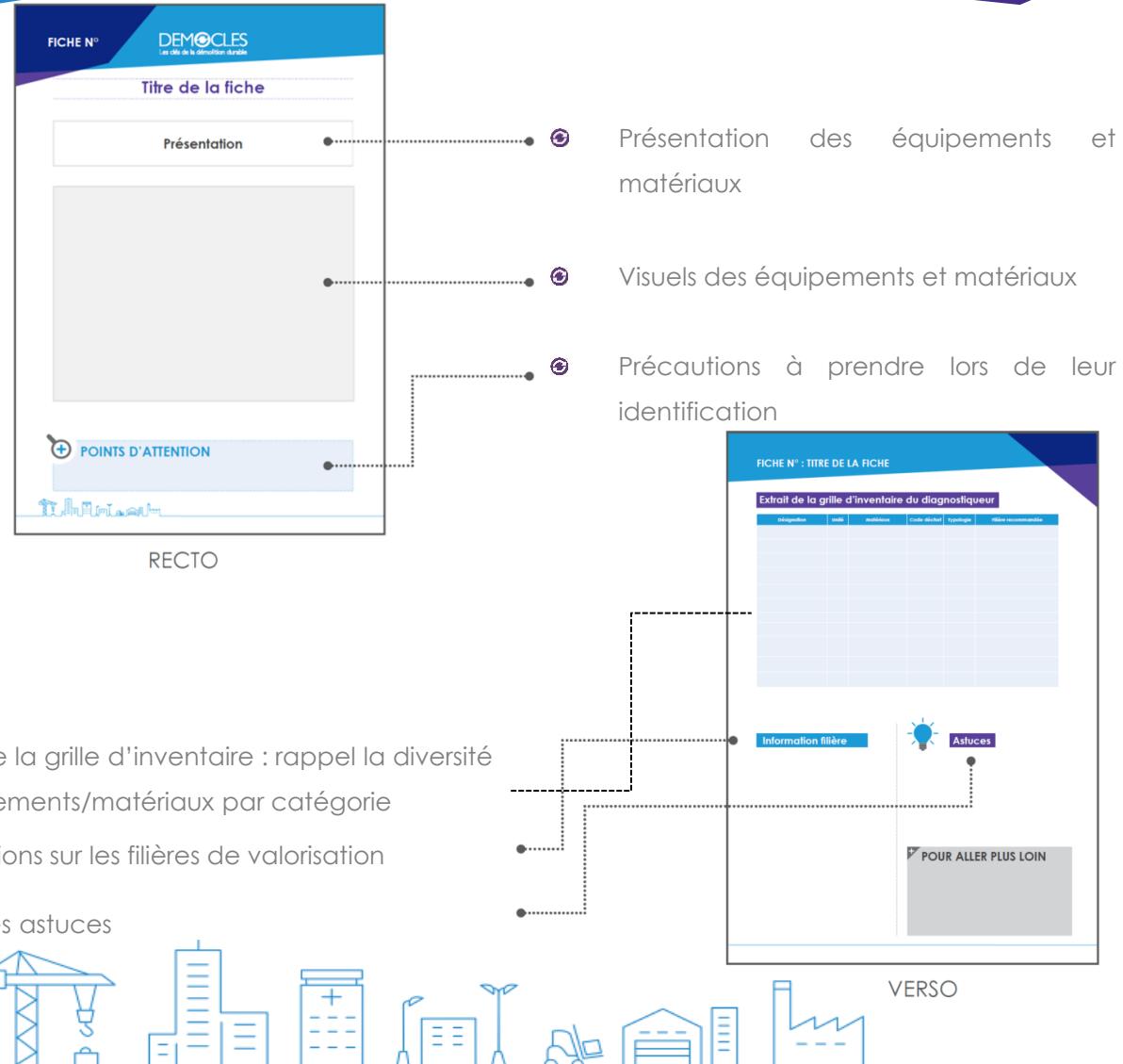
Vidéo 1 : Entrée sur site



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

20 fiches pratiques

présentent les principaux équipements et matériaux du bâtiment et fournissent quelques préconisations en matière de sécurité ou de filière de valorisation



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

- | | |
|---|--|
| 1. Installation électrique CF | 11. Les réseaux |
| 2. Réseau VDI informatique /
téléphone | 12. Toit terrasse |
| 3. Appareils d'éclairage | 13. Clôtures et aménagements
extérieurs |
| 4. Plafonds suspendus | 14. Cloisons |
| 5. Mobilier | 15. Chauffage |
| 6. Sanitaires | 16. Ventilation |
| 7. Revêtements de sol | 17. Sécurité incendie |
| 8. Climatisation | 18. Huisseries |
| 9. Ascenseurs et monte-charge | 19. Enveloppe et bardage |
| 10. Isolants | 20. Charpente |



Une boîte à outils à destination des diagnostiqueurs

Publication le 3 septembre

- Publication sur le site democles.org et parution d'un communiqué de presse le 3 septembre
 - + de 580 téléchargements en ligne**, dont une majorité de MOA et de diagnostiqueurs
 - Envoi postal à 140 partenaires**
 - 20 articles parus dans la presse** : Actu Environnement, Construction Cayola, Echancheite.info, Environnement Magazine, Profession Recycleur, ZEPROS, Cahiers Techniques Du Bâtiment, union-habitat.org, MEDIATERRE, Le Moniteur, Chantiers de France, La Gazette Des Communes, Revue CVC, etc.



Déchets de construction : une boîte à outils pour les professionnels

À la une : RECYCLAGE & RÉCUPÉRATION



Démocles facilite les pratiques des diagnostiqueurs

À la une : ENVIRONNEMENT



Grands Prix Matériel • Matériels • Marchés • Réglementation
Accueil • Entreprise • Déconstruction • Démocles sort une boîte à outils pour le diagnostic déchets
Déconstruction – Démocles sort une boîte à outils pour le diagnostic déchets
21 septembre 2020



Le diagnostic doit favoriser le réemploi
La plateforme Démocles annonce mettre à disposition des diagnostiqueurs une boîte à outils pour améliorer et faciliter [leurs] pratiques. Cette boîte à outil est composée d'un guide, de dix vidéos présentant les actions du diagnostiqueur, de 20 fiches descriptives des principaux équipements et matériaux, ainsi qu'un inventaire des produits et matériaux du bâtiment.

Institué : Guide de bonnes pratiques pour la réalisation du diagnostic

- Et bientôt une **convention tripartite pour l'utilisation des outils dans le cadre de formations** des diagnostiqueurs (en cours de rédaction)



INSCRIVEZ-VOUS A NOTRE NEWSLETTER !

<https://www.democles.org>



Merci pour votre attention !

Rym MTIBAA

Responsable de projet Bâtiment et
Coordinatrice DÉMOCLÈS
rmtibaa@ecosystem.eco / + 33 (6) 72 12 70 24

Océane LE GENDRE

Chargée de projet DEEE du bâtiment
olengendre@ecosystem.eco / 01 86 99 72 09

Éléonore PLOUHINEC

Chargée de mission Appel à Projets
« Maîtrise d'ouvrage exemplaire »
eplouhinec@ecosystem.eco / 01 86 99 71 24



PRÉSENTATION DE FORMATS ALTERNATIFS POUR L'ANNÉE 2021

Introduire la notion d'acteurs par rapport à celle de spectateurs

VISITE DE SITE



TRAVAIL DE CO- CONSTRUCTION D'UN RÉFÉRENTIEL DE DÉPOSE SÉLECTIVE

CAS CONCRET DE CO- DÉVELOPPEMENT

suivi d'une
présentation au Club
Métiers des actions
réalisées quelques
mois plus tard

Rendez-vous sur Klaxoon via
le lien d'accès sur le chat

PRÉSENTATION DES THÉMATIQUES POUR L'ANNÉE 2021

A. COMPÉTENCES & ARCHITECTES

B. INDUSTRIALISATION DU PLANNING

C. PETITS CHANTIERS

THÉMATIQUE A

► SÉANCE COMPÉTENCES & ARCHITECTES

Objectifs :

- Poursuivre le travail du ministère de la Transition Ecologique suite à la Feuille de Route Économie Circulaire
- Intégrer un volet **formation des intervenants sur le chantier aux méthodes de réemploi et à l'économie circulaire** ; compétences à ajouter aux métiers classiques du BTP et valorisation de l'image de ces métiers

→ Métiers et compétences visés : **maîtres d'œuvre & surveillance de chantiers**

Objectif :

• Interroger les architectes sur :

- leur façon d'envisager le réemploi ou le recyclage des déchets du BTP ;
- l'intégration de ces matériaux de réemploi dans la conception ;
- les difficultés de mise en œuvre ;
- l'incitation au réemploi ou au recyclage dans leur formation.

THÉMATIQUE B

► INDUSTRIALISATION DU PLANNING

Contexte :

- Les plannings des chantiers de déconstruction ne coïncident souvent pas avec ceux de construction, ce qui crée des **problèmes de stockage**, d'autant qu'il y a souvent **peu d'anticipation**

Objectif :

- Réfléchir ensemble à des pistes de solutions pour cette problématique

Pistes de réflexion :

- Travailler sur **le cahier des charges des maîtres d'ouvrage, la qualité du tri et la traçabilité des déchets** pour qu'ils deviennent des ressources
- Trouver des **secteurs de réutilisation (hors BTP)**, exutoires des déchets du BTP
- Aborder les problématiques de stockage, diagnostic, logistique et dépose
- Identifier un **outil adéquat, localisant les différents exutoires** aux déchets du BTP dont les maîtres d'ouvrage (plateforme de réemploi)

→ Atelier exploratoire pour cette identification

THÉMATIQUE C

► PETITS CHANTIERS

Objectifs :

- Montrer que **la déconstruction est également possible dans les petits chantier**
- Donner des exemples de petits chantiers réussis
- Identifier les enjeux spécifiques

Pistes de réflexion :

- Acculturation pour les petits chantiers
- Problématiques de conditionnement et de rotation
- Quelles possibilité d'industrialisation pour les petits chantiers ?
- **Quelles économies d'argent possibles pour les petits chantiers ?** via des mutualisations, des économie d'échelle ?

→ Quel seuil de rentabilité ?

VOTE DES THÉMATIQUES POUR L'ANNÉE 2021

Rappel des thématiques :

- A. COMPÉTENCES & ARCHITECTES**
- B. INDUSTRIALISATION DU PLANNING**
- C. PETITS CHANTIERS**

Rendez-vous sur Klaxoon via
le lien d'accès sur le chat

TOUS À VOS AGENDAS !

- ▶ **7 DÉCEMBRE 2020 (14H-15H30) : Restitution de l'étude AFNOR/ORÉE sur l'état des lieux de la transition écologique dans les entreprises françaises à travers l'économie circulaire**
- ▶ **8 DÉCEMBRE 2020 (9H30-12H30) : Club Métiers Valorisation des Mousses et Textiles – séance spéciale éco-conception**
- ▶ **15 DÉCEMBRE 2020 (14H-17H) : Séance Spéciale du Groupe de Travail Économie Circulaire, formation au Circular Canvas**
- ▶ **26 JANVIER 2021 (14H-17H) : Circuits de l'économie circulaire**

ACCÈS ESPACE MEMBRES CLUB MÉTIERS DÉCONSTRUCTION

- Espace membre du Club : <http://www.oree.org/recyclage-valorisation/clubs-metiers.html> → Économie Circulaire → Clubs Métiers
- Se connecter avec les mêmes codes que l'espace adhérent du site ORÉE (sous réserve d'adhésion à ORÉE et de signature de la charte)
- Codes strictement personnels
- Me contacter en cas de perte de codes

Clotilde CHAMPETIER

Chef de projet Économie Circulaire

champetier@oree.org – 01 48 24 31 39

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !